



Nations Unies

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

**Rapport de la troisième session
(24-26 juillet 2013)**

Conseil économique et social
Documents officiels, 2013
Supplément n° 26



Conseil économique et social
Documents officiels, 2013
Supplément n° 26

**Comité d'experts
sur la gestion de l'information
géospatiale à l'échelle mondiale**

**Rapport de la troisième session
(24-26 juillet 2013)**



Nations Unies • New York, 2013

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention	1
A. Projet de décision devant être adopté par le Conseil	1
Rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information spatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa troisième session, son ordre du jour provisoire et les dates de sa quatrième session	1
B. Décisions portées à l'attention du Conseil	2
3/101 Évolution future de la gestion de l'information géospatiale	2
3/102 Repères de référence géodésique mondial	2
3/103 Élaboration d'un portail cartographique mondial pour le développement durable.	3
3/104 Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale	4
3/105 Lois et politiques, et autres questions cruciales concernant les données qui font autorité	4
3/106 Adoption et application de normes à l'intention de la communauté mondiale de l'information géospatiale	5
3/107 Création de liens entre informations géospatiales et autres données, notamment statistiques.	5
3/108 Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale	6
3/109 Intégration de l'information géospatiale terrestre et marine	6
3/110 Activités relatives à l'information géospatiale dans le système des Nations Unies.	7
3/111 Activités liées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.	7
3/112 Élaboration d'une base de connaissances pour l'information géospatiale	7
3/113 Situation de la cartographie dans le monde	8
3/114 Rapports des entités régionales et des groupes thématiques.	8

II.	Questions soumises pour approbation et décision après examen.	9
A.	Évolution future de la gestion de l'information géospatiale	9
B.	Repère de référence géodésique mondial	9
C.	Élaboration d'un portail cartographique mondial pour le développement durable	10
D.	Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale	10
E.	Cadre juridique et principes d'action concernant, entre autres, les questions déterminantes ayant trait aux données qui font autorité.	11
F.	Création et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale au niveau mondial	11
G.	Mise en relation des informations géospatiales avec d'autres données, notamment statistiques	12
H.	Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale	12
I.	Questions fondamentales relatives à l'intégration de l'information géospatiale terrestre et marine	13
J.	Activités relatives à l'information géospatiale dans le système des Nations Unies.	13
III.	Questions soumises pour information	14
A.	Activités liées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable	14
B.	Élaboration d'une base de connaissances relative à l'information géospatiale	14
C.	Situation de la cartographie dans le monde.	14
D.	Rapports des entités régionales et des groupes thématiques	15
IV.	Ordre du jour provisoire et dates de la quatrième session du Comité	16
V.	Rapport du Comité sur les travaux de sa troisième session	17
VI.	Organisation de la session.	18
A.	Ouverture et durée de la session	18
B.	Participation	18
C.	Élection du Bureau	18
D.	Pouvoirs	18
E.	Ordre du jour et organisation des travaux	19
F.	Règlement intérieur.	20
G.	Documentation	20

Chapitre I

Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

A. Projet de décision devant être adopté par le Conseil

1. Le Comité d'experts sur la gestion de l'information spatiale à l'échelle mondiale recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

Rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information spatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa troisième session, son ordre du jour provisoire et les dates de sa quatrième session

Le Conseil économique et social :

a) Prend note du rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information spatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa troisième session;

b) Décide que la quatrième session du Comité d'experts aura lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, du 4 au 6 août 2014;

c) Approuve l'ordre du jour provisoire et la documentation de la quatrième session, comme indiqué ci-après :

Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité d'experts

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Repère de référence géodésique mondial.
4. Définition des fichiers de données mondiales essentielles.
5. Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale.
6. Portail cartographique mondial pour le développement durable.
7. Lois et politiques, et autres questions cruciales concernant les données qui font autorité.
8. Adoption et application de normes à l'intention de la communauté mondiale de l'information géospatiale.
9. Intégration des informations géospatiales avec d'autres données, notamment statistiques.
10. Intégration de l'information géospatiale terrestre et marine.
11. Base de connaissances pour la gestion de l'information géospatiale.
12. Coordination des activités de l'Organisation des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale.
13. Rapports des entités régionales et des groupes thématiques.

14. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquième session du Comité.
15. Rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session.

B. Décisions portées à l'attention du Conseil

2. Les décisions ci-après adoptées par le Comité d'experts sont portées à l'attention du Conseil :

3/101

Évolution future de la gestion de l'information géospatiale

Le Comité d'experts :

a) A accueilli favorablement le rapport établi par le Groupe de travail sur l'évolution future de la gestion de l'information géospatiale*, a salué le rôle de chef de file joué par l'Ordnance Survey et les a remerciés d'avoir largement collaboré à l'élaboration de ce rapport de grande qualité et facile à lire;

b) A approuvé la première édition du rapport intitulé « Future trends in geospatial information management : the 5 to 10 year vision » (Évolution future de la gestion de l'information géospatiale pour les 5 à 10 années à venir), notant qu'il s'agissait d'un document évolutif qui serait révisé de temps à autre pour tenir compte des changements dans les domaines de la technologie et de l'environnement;

c) A pris note des suggestions de ses membres concernant la traduction, la publication et la diffusion du rapport, et s'est réjoui de l'appui offert par les États Membres à cet égard;

d) A suggéré que le rapport, qui portera sur le futur programme de travail du Comité pour la période 2015-2016, fasse l'objet d'un examen avant la session de fond du Conseil économique et social en 2016.

3/102

Repère de référence géodésique mondial

Le Comité d'experts :

a) A accueilli favorablement le rapport établi par le Groupe de travail sur la création d'un repère de référence géodésique pour le développement durable, du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale*, en collaboration avec l'Association internationale de géodésie, et les a félicités du travail accompli en si peu de temps;

b) A remercié les membres du Comité d'avoir répondu au questionnaire sur la géodésie mondiale, que plus de 100 États Membres avaient complété, et encouragé ceux qui ne l'avaient pas encore fait à participer à l'enquête;

c) A constaté la croissance de la demande de services de positionnement plus précis et l'importance économique d'un repère de référence géodésique mondial; estimé qu'il fallait améliorer la coopération internationale dans le domaine

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

de la géodésie, et notamment partager ouvertement les données pour aider à élaborer des référentiels régionaux et mondiaux en tirant parti des réseaux régionaux; et souhaite que les engagements nécessaires soient pris pour renforcer l'infrastructure géodésique nationale afin d'améliorer le système de référence géodésique mondial;

d) Est convenu que des mesures devaient être prises pour faciliter la présentation d'une résolution à la soixante-huitième session de l'Assemblée générale en vue d'obtenir un appui et un engagement au plus haut niveau, et a prié le Secrétariat de créer un groupe de travail ayant une représentation régionale équitable, pour élaborer une note conceptuelle et un projet de résolution dans le cadre d'échanges ouverts et sans exclusive;

e) A exprimé sa reconnaissance aux États Membres et aux organisations qui ont offert de contribuer aux travaux du Groupe de travail.

3/103

Élaboration d'un portail cartographique mondial pour le développement durable

Le Comité d'experts :

a) A accueilli favorablement le rapport établi par le Groupe de travail sur l'élaboration d'un portail cartographique pour le développement durable* et l'a remercié du travail accompli en si peu de temps;

b) A donné son accord de principe sur le mandat et le projet de feuille de route du Groupe de travail, étant entendu qu'ils seraient affinés à la lumière des observations faites par les États Membres pour définir plus clairement la portée de ses activités et ses objectifs;

c) A exprimé sa reconnaissance au Comité directeur international de la cartographie mondiale pour la contribution qu'il apporte depuis 20 ans à l'élaboration d'un portail cartographique mondial à l'appui du programme pour le développement durable, ainsi que pour les efforts qu'il fait afin de fournir un appui technique au Groupe de travail, et a recommandé qu'il resserre progressivement ses relations de travail avec le Groupe, en jouant un rôle opérationnel central;

d) A prié le Groupe de travail de lui faire rapport à sa prochaine session, après avoir examiné les aspects supplémentaires suivants de l'élaboration d'un portail cartographique pour le développement durable :

i) Définir des objectifs plus spécifiques en tenant compte des normes et initiatives régionales existantes;

ii) Préciser les besoins et exigences des utilisateurs dans le domaine du développement durable; et

iii) Collaborer avec le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable;

e) A exhorté les États Membres à participer et à contribuer aux activités du Groupe de travail sur l'élaboration d'un portail cartographique pour le développement durable.

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

3/104

Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

Le Comité d'experts :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale*, a remercié les pays qui avaient répondu au questionnaire et a encouragé les États Membres qui ne l'avaient pas encore fait à le remplir afin de permettre une évaluation plus complète;

b) A reconnu qu'il était urgent d'examiner les questions relatives aux mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale et recenser les meilleures pratiques en la matière, en tenant compte du lien étroit avec les cadres juridique, pratique et statistique dans lesquels ces mécanismes s'inscrivent, tout en encourageant un certain niveau d'uniformité et de normalisation;

c) A accueilli favorablement l'offre de certains États Membres proposant de collaborer avec le Secrétariat, dans le cadre d'un petit groupe de travail, afin de poursuivre les travaux initiaux et ceux entrepris dans les régions, et de présenter les conclusions de ce groupe à la prochaine session du Comité.

3/105

Lois et politiques, et autres questions cruciales concernant les données qui font autorité

Le Comité d'experts :

a) A accueilli favorablement le rapport sur les lois et politiques, et autres questions cruciales concernant les données qui font autorité*, et la précieuse contribution du Centre for Spatial Law and Policy;

b) A reconnu que, comme en témoignaient les premières réponses au questionnaire reçues des États Membres, l'exploitation de l'information géospatiale soulevait d'importantes difficultés du point de vue des lois et des politiques, notamment dans les domaines suivants : homologation des données, mise en commun, tarification, confidentialité, qualité, responsabilité, autorisation, sécurité et liberté d'accès;

c) A noté que les lois et les politiques devraient viser à promouvoir, à faciliter et à permettre l'utilisation et la diffusion des informations géospatiales, et que les travaux à venir dans ce domaine devaient poursuivre les efforts déjà engagés, notamment au niveau régional;

d) A reconnu qu'il fallait collaborer avec les législateurs, les décideurs et les juristes pour déterminer les besoins en matière de technologie géospatiale, de données (y compris publiques), d'applications et de processus, ainsi que l'utilité de la gestion de l'information géospatiale. Dans ce contexte, le Comité a expressément demandé au Secrétariat de s'enquérir auprès de l'Association internationale du barreau de l'état d'avancement de son projet de convention sur l'information géographique;

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

e) A prié le Secrétariat de poursuivre ces travaux avec le Centre for Spatial Law and Policy et les États Membres intéressés, en s'appuyant sur ceux menés par les entités régionales et autres instances compétentes telles que le Groupe sur l'observation de la Terre.

3/106

Adoption et application de normes à l'intention de la communauté mondiale de l'information géospatiale

Le Comité d'experts :

a) A accueilli favorablement le rapport établi et les travaux menés sur la question par l'Organisation internationale de normalisation, l'Open Geospatial Consortium et l'Organisation hydrographique internationale, notant l'étroit degré de coopération existant entre ces organisations;

b) A souligné l'importance des normes pour le partage effectif des données, et la nécessité d'une pleine participation des États Membres à la mise au point et à jour de ces normes;

c) A souligné qu'il importait d'adopter et d'appliquer des normes dans le cadre des politiques et lois nationales, notant que les pays en développement devaient recevoir l'appui des organes de normalisation pour ce faire;

d) A prié le Secrétariat de poursuivre ses travaux avec les organes de normalisation et les États Membres et de lui faire rapport ultérieurement.

3/107

Création de liens entre informations géospatiales et autres données, notamment statistiques

Le Comité d'experts :

a) A accueilli favorablement le rapport sur la création de liens entre informations géospatiales et données statistiques socioéconomiques* et salué l'excellent travail du Bureau australien de statistique;

b) A reconnu qu'il était essentiel d'intégrer les informations géospatiales avec les statistiques et les données socioéconomiques et d'élaborer un cadre statistico-spatial notamment dans le contexte du débat actuel sur le programme de développement pour l'après-2015;

c) A appuyé la décision de la Commission de statistique de créer un groupe d'experts sur l'intégration des informations géospatiales et statistiques, composé de statisticiens et de spécialistes de l'information géospatiale;

d) A appuyé l'organisation d'une conférence internationale sur ce thème et recommandé vivement que le groupe d'experts se penche sur des questions telles que l'adoption de mécanismes institutionnels et de normes qui faciliteraient une plus grande intégration des données compte tenu, notamment, de l'occasion unique offerte par les préparatifs de la prochaine série de recensements de 2020;

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

e) A reconnu que le « couplage des données » était une méthode efficace pour établir un lien dynamique entre ensemble de données et a recommandé au groupe d'experts d'étudier les possibilités offertes par cette technologie;

f) A encouragé les autorités nationales chargées de l'information géospatiale à se mettre en rapport avec le bureau de statistique de leur pays afin d'engager un dialogue sur les moyens de mieux intégrer les informations statistiques et géospatiales au niveau national;

g) A prié le groupe d'experts de lui rendre compte en 2014.

3/108

Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale

Le Comité d'experts :

A pris note du rapport sur l'élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale* et invité le Secrétariat à élaborer, en collaboration avec des représentants d'un petit groupe d'États Membres comprenant notamment des statisticiens, la version préliminaire d'un ensemble de principes communs et à lui faire rapport à ce sujet.

3/109

Intégration de l'information géospatiale terrestre et marine

Le Comité d'experts :

a) A accueilli favorablement le rapport sur l'intégration de l'information géospatiale terrestre et marine* et a remercié l'Organisation hydrographique internationale ainsi que la Fédération internationale des géomètres d'avoir fourni des notes d'information à ce sujet;

b) A souligné qu'il était essentiel de mieux intégrer l'information géospatiale terrestre et marine, notamment celle concernant les terres et eaux côtières pour faciliter une planification et une gestion fluides, compatibles et globales, et a encouragé les institutions nationales compétentes à collaborer pour ce faire;

c) A encouragé les États Membres, en coopération avec l'Organisation hydrographique internationale, la Fédération internationale des géomètres et d'autres acteurs nationaux et internationaux compétents dans ce domaine, à contribuer à la mise au point de méthodes normalisées et coordonnées d'intégration de l'information géospatiale terrestre et marine, notamment en recensant les meilleures pratiques, telles que l'élaboration de projets pilotes, en les faisant connaître et en encourageant leur utilisation;

d) A noté qu'il fallait venir en aide aux pays en développement qui manquent d'informations dans ce domaine.

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

3/110

Activités relatives à l'information géospatiale dans le système des Nations Unies

Le Comité d'experts :

a) A remercié le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique de son rapport sur les activités relatives à l'information géospatiale dans le système des Nations Unies*;

b) A prié instamment les institutions et organisations internationales appartenant ou non aux Nations Unies qui recueillent des informations géospatiales au niveau national de les diffuser de manière transparente et coordonnée tout en veillant à ce que leurs travaux demeurent purement techniques pour éviter de créer des problèmes d'ordre politique;

c) A souligné qu'il fallait mieux coordonner et préciser les rôles et les responsabilités concernant les activités de gestion de l'information géospatiale à l'intérieur du système des Nations Unies et à l'extérieur, et a prié le Secrétariat et le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique de travailler ensemble et de lui faire rapport.

3/111

Activités liées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Le Comité d'experts :

A pris note du rapport établi par le Secrétariat sur les activités liées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable*, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, et a prié celui-ci de continuer à le tenir informé des activités et initiatives menées par les organismes des Nations Unies dans le domaine du développement durable.

3/112

Élaboration d'une base de connaissances pour l'information géospatiale

Le Comité d'experts :

a) A pris note du rapport établi par le Secrétariat sur l'initiative visant à mettre au point et en place une base de connaissances relative à l'information géospatiale*, et à créer un portail Web pour la rendre publique;

b) A invité les États Membres à faire part au Secrétariat de leurs observations concernant la structure du prototype de portail pour la base de connaissances;

c) A prié le Secrétariat de mettre en service la version bêta du portail après la réunion du Comité d'experts.

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

3/113

Situation de la cartographie dans le monde

Le Comité d'experts :

a) A pris note du rapport de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection sur la question*, salué le travail qu'elle a accompli dans le cadre de l'enquête visant à établir un panorama de la cartographie terrestre dans le monde, remercié les États Membres qui avaient répondu au questionnaire et encouragé les pays qui ne l'avaient pas encore fait à y participer en soumettant leurs profils nationaux;

b) A prié le Secrétariat de faciliter les travaux de mise à jour périodique de la situation de la cartographie dans le monde et de les intégrer éventuellement avec d'autres enquêtes fondées sur le savoir afin de suivre les progrès accomplis par les États Membres dans la gestion de l'information géospatiale.

3/114

Rapports des entités régionales et des groupes thématiques

Le Comité d'experts :

a) A pris note des rapports des entités régionales et des groupes thématiques sur leurs initiatives* et a salué leur précieuse contribution;

b) A reconnu qu'il existait de réelles possibilités de coopération au niveau régional et a encouragé les entités régionales à continuer de travailler en étroite coopération avec le Secrétariat pour continuer d'offrir aux États Membres une perspective régionale et mondiale;

c) A salué la création du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et l'a invité à lui faire rapport périodiquement;

d) A noté avec satisfaction les progrès accomplis dans la mise en place d'un mécanisme équivalent pour l'Europe et a invité les représentants européens à lui faire rapport à sa prochaine session;

e) A rappelé le deuxième Forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale mondiale, tenu à Doha du 4 au 6 février 2013, et la réunion tenue en marge du Forum par les États arabes au cours de laquelle ceux-ci sont convenus d'établir un mécanisme régional de coordination de la gestion de l'information géospatiale, s'est félicité des mesures prises dans ce sens à la réunion sous les auspices de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et a invité le groupe à lui faire rapport à sa prochaine session;

f) A invité les autres entités régionales à envisager de créer des mécanismes analogues dans le cadre de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et a salué la décision du Comité permanent de l'Infrastructure des données géospatiales pour les Amériques d'envisager de s'aligner sur la structure de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale mise en place par l'ONU;

g) A salué le Conseil commun des sociétés d'information géospatiale et d'autres instances internationales pour leur contribution à la promotion de ses initiatives.

Chapitre II

Questions soumises pour approbation et décision après examen

A. Évolution future de la gestion de l'information géospatiale

3. À sa 1^{re} séance, le 24 juillet 2013, le Comité a examiné le point 3 de son ordre du jour, Évolution future de la gestion de l'information géospatiale, au titre duquel il était saisi du rapport concernant l'évolution future de la gestion de l'information géospatiale pour les 5 à 10 années à venir*, que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord avait établi en collaboration avec le Groupe de travail sur l'évolution future de la gestion de l'information géospatiale. Le Directeur de la Division de statistique a fait une déclaration liminaire.

4. À la même séance, les représentants de la Belgique, du Canada, de l'Italie, du Mexique, du Japon, des États-Unis d'Amérique et de la France ont pris la parole.

5. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

Décision du Comité

6. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/101).

B. Repère de référence géodésique mondial

7. À sa 1^{re} séance, le 24 juillet 2013, le Comité a examiné le point 4 de son ordre du jour, Repère de référence géodésique mondial, au titre duquel il était saisi du rapport sur la question que le Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale avait établi en collaboration avec l'Association internationale de géodésie*. Le Directeur de la Division de statistique et le Président du Comité régional ont fait des déclarations liminaires.

8. À la même séance, les représentants d'un certain nombre de pays (Norvège, France, Nouvelle-Zélande, Australie, République de Corée, Italie, Nigéria, Jamaïque, Suède, Allemagne, Japon, Royaume-Uni, Chili, Inde, Belize, Canada, Mexique, États-Unis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Chine, République-Unie de Tanzanie, Mongolie, Fidji, Colombie, Pologne et Costa Rica) et les observateurs de l'Association internationale de géodésie et du Comité directeur international de la cartographie mondiale ont pris la parole.

9. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

Décision du Comité

10. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/102).

C. Élaboration d'un portail cartographique mondial pour le développement durable

11. À sa 1^{re} séance, le 24 juillet 2013, le Comité a examiné le point 6 de son ordre du jour, Élaboration d'un portail cartographique mondial pour le développement durable, au titre duquel il était saisi du rapport du Groupe de travail chargé de l'élaboration d'un portail cartographique pour le développement durable*. Le Directeur de la Division de statistique et le Président du Groupe de travail ont fait des déclarations liminaires.

12. À la même séance, les représentants de la République de Corée, du Bangladesh, de l'Australie, de l'Éthiopie, de la Norvège, de l'Espagne, du Pakistan, de l'Italie, de Belize, d'El Salvador, du Mexique, d'Oman, du Japon et de la Jamaïque et les observateurs du Comité directeur international de la cartographie mondiale, de l'Institut de recherche pour l'environnement, du Bureau des affaires spatiales de l'ONU et de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection ont pris la parole.

13. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

Décision du Comité

14. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/103).

D. Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

15. À sa 2^e séance, le 25 juillet 2013, le Comité a examiné le point 5 de son ordre du jour, Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale, au titre duquel il était saisi du rapport du Secrétariat sur la question*. Le Directeur de la Division de statistique et un représentant du Secrétariat ont fait des déclarations liminaires.

16. À la même séance, les représentants d'un certain nombre de pays (Chili, République de Corée, Jamaïque, Mexique, Espagne, Bangladesh, Afrique du Sud, Japon, Fidji, Israël, Mongolie, Nigéria, Colombie, France, Pakistan et Tuvalu) et l'observateur du Bureau des affaires spatiales de l'ONU ont pris la parole.

17. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

Décision du Comité

18. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/104).

E. Cadre juridique et principes d'action concernant, entre autres, les questions déterminantes ayant trait aux données qui font autorité

19. À sa 2^e séance, le 25 juillet 2013, le Comité a examiné le point 7 de son ordre du jour, Cadre juridique et principes d'action concernant, entre autres, les questions déterminantes ayant trait aux données qui font autorité, au titre duquel il était saisi du rapport sur la question* établi par le Secrétariat, en collaboration avec le Centre for Spatial Law and Policy. Le Directeur de la Division de statistique et l'observateur du Centre ont fait des déclarations liminaires.

20. À la même séance, les représentants de la Belgique, de l'Italie, de l'Australie, du Royaume-Uni, de la Finlande, des Pays-Bas, de la France, de la Suède, de la Jamaïque, des États-Unis et du Nigéria, ainsi que les observateurs de l'organisation EuroGeographics et du Conseil commun des sociétés d'information géospatiale, ont pris la parole.

21. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

Décision du Comité

22. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/105).

F. Création et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale au niveau mondial

23. À sa 2^e séance, le 25 juillet 2013, le Comité a examiné le point 8 de son ordre du jour, Création et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale au niveau mondial, au titre duquel il était saisi du rapport établi sur la question* établi par le Secrétariat en collaboration avec le Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation, l'Open Geospatial Consortium et l'Organisation hydrographique internationale. Le Directeur de la Division de statistique et l'observateur du Comité technique ont fait des déclarations liminaires.

24. À la même séance, les représentants de la République de Corée, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Éthiopie, du Belize, de la Jamaïque, de l'Australie, de la Norvège et du Mexique et les observateurs de l'Organisation hydrographique internationale et de l'Open Geospatial Consortium ont pris la parole.

25. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

Décision du Comité

26. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/106).

G. Mise en relation des informations géospatiales avec d'autres données, notamment statistiques

27. À ses 2^e et 3^e séances, le 25 juillet 2013, le Comité a examiné le point 9 de son ordre du jour, « Mise en relation des informations géospatiales avec d'autres données notamment statistiques », au titre duquel il était saisi du rapport du Secrétariat sur la question*. Le Directeur de la Division de statistique et le représentant de l'Australie ont fait des déclarations liminaires.

28. À la même séance, les représentants de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de l'État de Palestine, du Brésil, du Royaume-Uni, de la Pologne, de l'Azerbaïdjan, du Mexique, du Bangladesh, de la Belgique, du Nigéria, de Belize, de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Qatar, de l'Algérie, de la Suède et de la Chine) et les observateurs de l'Office statistique de la Commission européenne et du Comité directeur international de la cartographie mondiale ont pris la parole.

29. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

Décision du Comité

30. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/107).

H. Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale

31. À sa 3^e séance, le 25 juillet 2013, le Comité a examiné le point 11 de son ordre du jour, « Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale », au titre duquel il était saisi du rapport du Secrétariat sur la question*. Le Directeur de la Division de statistique et un représentant du Secrétariat ont fait des déclarations liminaires.

32. À la même séance, les représentants de l'Australie, du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France, de la Nouvelle-Zélande, de Tuvalu, de la Jamaïque, d'Israël et de Fidji et les observateurs du Comité directeur international de la cartographie mondiale et de la Fédération internationale des géomètres ont pris la parole.

33. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

Décision du Comité

34. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/108).

I. Questions fondamentales relatives à l'intégration de l'information géospatiale terrestre et marine

35. À sa 3^e séance, le 25 juillet 2013, le Comité a examiné le point 10 de son ordre du jour, « Questions fondamentales relatives à l'intégration de l'information géospatiale terrestre et marine », au titre duquel il était saisi du rapport sur la question* que le Secrétariat avait établi en collaboration avec l'Organisation hydrographique internationale et la Fédération internationale des géomètres. Le Directeur de la Division de statistique et l'observateur de l'Organisation hydrographique internationale ont fait des déclarations liminaires.

36. À la même séance, les représentants de certains pays (Australie, Norvège, Danemark, Japon, Belize, Belgique, Namibie, Mexique, France, Espagne, Algérie, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Fidji, Tuvalu, Iraq, Nigéria, Pérou, Chili, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Costa Rica) et l'observateur de la Fédération internationale des géomètres ont pris la parole.

37. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

Décision du Comité

38. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/109).

J. Activités relatives à l'information géospatiale dans le système des Nations Unies

39. À sa 4^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a examiné le point 12 de son ordre du jour, « Activités relatives à l'information géospatiale dans le système des Nations Unies », au titre duquel il était saisi du rapport du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique sur la question*. Le Directeur de la Division de statistique et le représentant du Bureau des affaires spatiales de l'ONU ont fait des déclarations liminaires.

40. À la même séance, les représentants de l'Australie et de l'Afrique du Sud et l'observateur du Groupe sur l'observation de la Terre ont pris la parole.

41. Toujours à la même séance, le Directeur de la Division de statistique a fait des observations finales.

Décision du Comité

42. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a adopté le projet de décision (voir chap. I, sect. B, décision 3/110).

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

Chapitre III

Questions soumises pour information

A. Activités liées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Décision du Comité

43. À sa 3^e séance, le 25 juillet 2013, le Comité a examiné le point 13 de son ordre du jour, au titre duquel il était saisi du rapport du Secrétariat sur la question*. Le Directeur de la Division de statistique et un représentant du Secrétariat ont fait des déclarations liminaires.

44. À la même séance, le Comité a pris note du rapport (voir chap. I, sect. B, décision 3/111).

B. Élaboration d'une base de connaissances relative à l'information géospatiale

Décision du Comité

45. À sa 3^e séance, le 25 juillet 2013, le Comité a examiné le point 14 de son ordre du jour, au titre duquel il était saisi du rapport du Secrétariat sur la question*. Le Directeur de la Division de statistique et un représentant du Secrétariat ont fait des déclarations liminaires.

46. À la même séance, le Comité a pris note du rapport (voir chap. I, sect. B, décision 3/112).

C. Situation de la cartographie dans le monde

Décision du Comité

47. À sa 4^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a examiné le point 15 de son ordre du jour, au titre duquel il était saisi du rapport sur la question* que le Secrétariat avait établi en collaboration avec la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT). Le Directeur de la Division de statistique et l'observateur de la SIPT ont fait des déclarations liminaires.

48. À la même séance, les représentants du Belize et du Danemark et les observateurs de la SIPT, du Groupe sur l'observation de la Terre de l'Organisation hydrographique internationale et de l'Open Geospatial Consortium pris la parole.

49. À la même séance, le Comité a pris note du rapport (voir chap. I, sect. B, décision 3/113).

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

D. Rapports des entités régionales et des groupes thématiques

Décision du Comité

50. À sa 4^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a examiné le point 16 de son ordre du jour, au titre duquel il était saisi du rapport établi par le Secrétariat en collaboration avec les entités régionales et les groupes thématiques*. Des déclarations liminaires ont été faites par le Directeur de la Division de statistique, le représentant du Qatar, au nom du groupe des États arabes, le représentant de la Chine, au nom du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le représentant du Mexique, au nom du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques, le représentant de l'Afrique du Sud, au nom du Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement de la Commission économique pour l'Afrique, et les observateurs de la Commission européenne, d'EuroGeographics et du Conseil commun des sociétés d'information géospatiale.

51. À la même séance, le Comité a pris note du rapport (voir chap. I, sect. B, décision 3/114).

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html) uniquement en version originale.

Chapitre IV

Ordre du jour provisoire et dates de la quatrième session du Comité

52. À sa 4^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a examiné le point 17 de son ordre du jour au titre duquel il était saisi d'une note du Secrétariat dans laquelle figurait le projet d'ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité*.

53. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de certains pays (Jamaïque, États-Unis d'Amérique, Allemagne, Japon, Australie, France, Royaume-Uni, Belgique, Belize, Chine, Norvège, Lituanie, Mexique, Chili, Canada, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Nigéria et Bahreïn) et par les observateurs de la Commission européenne, du Bureau des affaires spatiales de l'ONU, de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection, de l'Organisation hydrographique internationale, du Conseil commun des sociétés d'information géospatiale, du Comité directeur international de la cartographie mondiale, de l'Association internationale de géodésie et de l'Open Geospatial Consortium.

Décision du Comité

54. À sa 4^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa quatrième session et a chargé le Bureau d'y mettre la dernière main. Le Comité a également décidé de recommander au Conseil économique et social de l'approuver (voir chap. I, sect. A).

55. À la même séance, le Comité a décidé de recommander au Conseil d'approuver les dates de sa quatrième session, qui se tiendra du 4 au 6 août 2014 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York (voir chap. I, sect. A).

Chapitre V

Rapport du Comité sur les travaux de sa troisième session

56. À sa 5^e séance, le 26 juillet 2013, le Comité a examiné le point 18 de son ordre du jour au titre duquel il était saisi du projet de rapport publié comme document officiel.

Décision du Comité

57. À sa 5^e séance, le 26 juillet, le Comité a adopté le projet de rapport, tel que modifié oralement, et a chargé le Rapporteur d'y mettre la dernière main avec l'aide du Secrétariat.

Chapitre VI

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

58. Le Comité a tenu sa troisième session du 24 au 26 juillet 2013 à la Bourse des grains de Cambridge (Royaume-Uni). La session a été ouverte par la Coprésidente du Comité, Vanessa Lawrence (Royaume-Uni).

B. Participation

59. La session a rassemblé 238 participants, dont 173 représentants de 66 États Membres et d'un État non membre. Étaient également présents 65 représentants d'organismes des Nations Unies, ainsi que des observateurs représentant des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales et d'autres organisations. La liste des participants est disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/gim_committee.html).

C. Élection du Bureau

60. À sa 1^{re} séance, le 24 juillet 2013, le Comité a élu par acclamation le Bureau suivant :

Coprésidents :

Vanessa Lawrence (Royaume-Uni)
Eduardo Sojo Garza-Aldape (Mexique)

Rapporteur :

Derek Clarke (Afrique du Sud)

D. Pouvoirs

61. À sa 1^{re} séance, le 24 juillet 2013, le Comité a invité les organisations ci-après, qui ne sont pas dotées du statut consultatif auprès d'un organisme compétent des Nations Unies, à participer à sa troisième session en qualité d'observateurs : Conseil commun des sociétés d'information géospatiale, Association de l'infrastructure mondiale de données géospatiales, Association internationale de géodésie, Open Geospatial Consortium, Groupe sur l'observation de la Terre, EuroGeographics, Agence européenne pour l'environnement, Centre for Spatial Law and Policy, Digital Globe, Institut de recherche pour l'environnement, Geospatial Media and Communications, Kokusai Kogyo, Oracle Corporation, Pasco Corporation, 1 Spatial, Trimble, British Petroleum, Beijing Geo-Vision Information Technology, Beijing Geoway, KQ Geo Technologies, Ledor Spatial Information Technology, Shanghai Huace Navigation Technology, South Surveying and Mapping Instrument, Tianditu, SNGL, Supreme and Company, Integraph Corporation, Coordinates, Nigeria – Togo Association, Society for Development and Community Empowerment, et Association for Geographic Information.

E. Ordre du jour et organisation des travaux

62. À sa 1^{re} séance, le 24 juillet 2013, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire suivant (E/C.20/2013/1) :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Évolution future de la gestion de l'information géospatiale.
4. Repère de référence géodésique mondial.
5. Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale.
6. Élaboration d'un portail cartographique mondial pour le développement durable.
7. Cadre juridique et principes d'action concernant, entre autres, les questions déterminantes ayant trait aux données qui font autorité.
8. Création et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale au niveau mondial.
9. Mise en relation des informations géospatiales avec d'autres données, notamment statistiques.
10. Questions fondamentales relatives à l'intégration de l'information géospatiale terrestre et marine.
11. Élaboration d'une déclaration de principes commune sur la gestion de l'information géospatiale.
12. Activités relatives à l'information géospatiale dans le système des Nations Unies.
13. Activités liées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.
14. Élaboration d'une base de connaissances relative à l'information géospatiale.
15. Situation de la cartographie dans le monde.
16. Rapports des entités régionales et des groupes thématiques.
17. Ordre du jour provisoire et dates de la quatrième session du Comité.
18. Rapport du Comité sur les travaux de sa troisième session.

63. À la même séance, le Comité a approuvé l'organisation des travaux de sa session*.

* Disponible sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/gim_committee.html) uniquement en version originale.

F. Règlement intérieur

64. À sa 1^{re} séance, le 24 juillet 2013, le Comité d'experts a adopté son règlement intérieur*.

G. Documentation

65. Les documents dont le Comité était saisi à sa troisième session sont disponibles sur le site Web de la Division de statistique à l'adresse suivante : http://ggim.un.org/ggim_committee.html.
